



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames,
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS

Revenus de fonctionnement :	3 280 666 \$
Charges excluant amortissement :	(3 055 272 \$)
Remboursement de la dette à long terme :	(19 100 \$)
Affectations et activités d'investissement :	183 467 \$
Excédent de l'exercice à des fins fiscales :	389 761 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ ET L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté accumulé, qui était de 343 244 \$ au 31 décembre 2024 s'élève à 499 849 \$ au 31 décembre 2025.

L'excédent accumulé (non financier), représentant l'avoir des contribuables, qui était de 12 473 848 \$ au 31 décembre 2024 s'élève à 14 519 738 \$ au 31 décembre 2025.

IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la municipalité, soient l'ensemble des bâtiments et des structures municipales, ont une valeur amortie de 14 287 502 \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 11 711 815 \$ au 31 décembre 2024.

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme s'élève à 105 600 \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 124 615 \$ au 31 décembre 2024.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

« À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION

Le conseil a prévu et adopté des dépenses en immobilisation au montant de 2 364 674 \$ pour l'année 2026. Au 31 mai 2026, les dépenses réalisées s'élèvent à 246 565.28 \$, qui se ventilent ainsi :

Édifices (<i>Garage municipal</i>)	218 992.48 \$
Amélioration bâtiments / Terrains	0 \$
Chemins, rues, routes et trottoirs (<i>Route Boileau, ponceau 6^e rang</i>)	2 644.43 \$
Autres infrastructures (<i>Lien cyclable, PNHA</i>)	24 928.37 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

En date du 31 mai 2026, les revenus sont de 3 312 286 \$ et les charges de 1 668 570 \$.
L'excédent de l'exercice au 31 mai 2026 s'élève à 1 643 716 \$.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2025.

	Rémunération	Allocation	Total
Maire :	25 244 \$	12 622 \$	37 866 \$
Préfet à la MRC :	71 745 \$	7 672 \$	79 417 \$
Chacun des Conseillers :	8 415 \$	4 207 \$	12 622 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 955 du code municipal.

Je remercie les conseillères, les conseillers et tout le personnel municipal pour leur soutien et collaboration. Nous vous réitérons notre engagement à prendre les meilleures décisions pour le bien-être, la qualité de vie et la sécurité de tous les citoyens que nous représentons.

Vous êtes notre raison d'être.

Paul Sarrazin, maire